

**Commune d'AILLY-SUR-NOYE**  
**Conseil Municipal du 22 Décembre 2021**  
**Extrait du registre des délibérations**

n° 2021-12-22-07

**Date de la convocation**

16/12/2021

Convoqués : 23

Présentes : 15

Représentés : 3

Absents : 5

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux décembre à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Nicolas BLIN, Catherine CATHELY WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corinne ROSE, Gérard LEROY, Anne-Marie LATEUR, Annie COCHET, Vincent DAINE, Pascale GIRARD, Sonia DOUAY, Richard BENOIT, Céline TAMPIGNY, Frédéric PINOIT,

**Étaient représentés :** Madame Edith DELBEY par Madame Annie COCHET, Monsieur Patrick BERMOND par Monsieur Pierre DURAND et Monsieur Sébastien VILLAIN par Madame Catherine CATHELY WANTIEZ

**Étaient absents :** Madame Marie-Hélène MARCEL (excusée), Madame Karine PAGEAU, Monsieur Paulo MARCELO, Madame Marylène FRANZ (excusée), Monsieur Tristan ROUSSEL DASSONVILLE

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire explique que la demande DSIL 2021 a été rejetée. Il précise que depuis le dépôt de cette demande, le plan de financement a été rebattu. La commune entend solliciter l'aide de l'État par le biais de la DSIL 2022 avec le plan de financement suivant :

**OBJET :****Finances****Budget principal****Demande de subvention****Mise en sécurité de l'église de Merville au bois****DSIL 2022****PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – DEMANDE DSIL 2022**

Libellé	Montant	Taux d'aide
DETR 2021	37 726 €	10,80 %
CD 80	102 826 €	29,35 %
DSIL 2022	139 605 €	39,85 %
Commune	70 065 €	20,00 %
	350 325 €	100,00 %

Après avoir oui les explications, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à déposer une demande de DSIL 2022 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de cette demande.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.  
 Pour copie conforme

Le Maire,  
 Pierre DURAND

